

Accompagner l'agriculture des territoires isérois : de l'idée à l'action

Environnement | Economie |
Technique | Lien social

ÉDITION

produire et valoriser
localement notre
alimentation

SPÉCIALE



édition 2020



ÉDITO

Manuelle Glasman
Cheffe de Service Développement
Territorial

« Favoriser l'alimentation de proximité est une dynamique qui a toujours été portée par la Chambre d'agriculture de l'Isère dans une logique de circuit local. La crise du COVID-19 nous a plongé dans le vif du sujet, avec des actions forcées déployées : appuyer les communes face à la fermeture des marchés, aiguiller les agriculteurs vers de nouveaux débouchés, informer le public des points de vente direct à proximité et accompagner le lancement de la plateforme de mise en relation du pôle agroalimentaire.

Dans cette optique, sur le département, la Chambre d'agriculture s'implique via les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT ou PAiT) qui définissent les projets des collectivités pour l'accession de la population à une alimentation locale.

La Chambre d'agriculture copilote également avec Département, les deux autres Chambres

Jacqueline Rebuffet
Secrétaire Adjointe

« Partenaire de référence pour faire émerger, accompagner, et faire naître des projets sur les territoires, la Chambre d'agriculture de l'Isère est un véritable centre ressource pour les collectivités. Au croisement de nombreux sujets - alimentation, approvisionnement, environnement & santé - notre connaissance de l'agriculture et son développement à l'échelle locale nous différencie des autres acteurs.

Conventionner des partenariats par le biais des Comités de Territoire permet de répondre durablement à ces questions. Le conseiller territorial, en lien avec l'élu de son territoire, porte une véritable marche vers la triple performance.

consulaires, la Métropole et les intercommunalités, le Pôle Agroalimentaire de l'Isère, qui vise à mettre en adéquation la demande de produits alimentaires (des cantines, des restaurateurs, des GMS, des épiceries locales...) et la production de denrées.

Cet engagement en matière d'alimentation s'articule avec un investissement fort sur le terrain pour accompagner l'émergence et la mise en œuvre de projets qui rassemblent les différents acteurs d'un territoire ; depuis l'appui à des projets d'agriculteurs qui diversifient leur production et la valorisent localement jusqu'à la mise en place de marchés de producteurs, de Drive fermiers ou de magasins de vente directe...

Cette édition spéciale, de la «terre à l'assiette», permet d'en témoigner grâce à des exemples précis d'actions réalisées ou en cours...

Avec la faculté de passer de l'idée au projet, nous partons d'expériences terrain pour aider les agriculteurs à se développer, et lier un projet agricole à son territoire.

L'alimentation en circuit court, exacerbée depuis le confinement, replace l'agriculture en lien avec sa fonction nourricière, et plus largement avec sa dimension économique, sociale, et locale. Avec la crise, les consommateurs ont pris conscience des productions fermières et des circuits d'approvisionnement près de chez eux. En face, les agriculteurs et les communes ont rassemblés leurs énergies pour simplifier l'accès à une alimentation de proximité. **Un travail en réseau dans lequel la Chambre s'est beaucoup impliquée, et qu'il est indispensable de poursuivre, pour une vision durable des territoires.** »

UNE POLITIQUE AFFIRMÉE DE PARTENARIAT AVEC LES TERRITOIRES ET LES COLLECTIVITÉS

Depuis 2014, la Chambre d'agriculture de l'Isère propose aux collectivités territoriales qui le souhaitent de construire de réels partenariats en faveur du développement de l'agriculture de leur territoire. Ces partenariats permettent à la fois de multiplier les liens techniques, de partager des coûts et d'être plus efficaces dans les actions de développement.

C'est un axe fort de notre politique, que la Chambre d'agriculture mène en lien avec les comités de territoire, le plus souvent signataires du partenariat qui nous lie à la collectivité.

Comment sont élaborés les partenariats avec les collectivités ?

Nous définissons tout d'abord avec la collectivité les actions sur lesquelles nous voulons avancer ensemble. L'intérêt ici est de croiser le projet politique local et la vision de terrain de la Chambre d'agriculture, proche des besoins des agriculteurs.

Nous précisons ensuite les moyens nécessaires à la réalisation de ces actions : moyens d'animation qui vont permettre l'éclosion et le fonctionnement des groupes, et moyens d'appui techniques spécifiques éventuels. Nous établissons ensemble sur cette base un document de contractualisation précisant ce que nous allons conduire collectivement et les coûts supportés par chacun des partenaires.

L'engagement fort de la Chambre d'agriculture de l'Isère est de proposer aux collectivités de mutualiser les moyens, c'est-à-dire d'assumer à parts égales les coûts d'animation nécessaires à la réalisation du programme commun, et de croiser ces actions avec des programmes financés par des partenaires de la Chambre d'agriculture (Agence de l'eau, Région AURA, etc...)...ce qui diminue le coût des actions pour la collectivité.

Concrètement, les partenariats c'est :

- 7 conventions Chambre d'agriculture EPCI
- 2 conventions interdépartementales Chambre d'agriculture- EPCI ou Chambre d'agriculture PNR
- 1 convention Chambre d'agriculture - GAL



LES COMITÉS DE TERRITOIRE

La Chambre d'agriculture de l'Isère mène sa politique de développement territorial en collaboration avec les comités de territoire (association loi 1901 regroupant des agriculteurs, des élus, des socioprofessionnels). Cette organisation territoriale constitue une véritable synergie fondée sur des valeurs communes : le sens du long terme, la réponse aux besoins des agriculteurs et des collectivités, la proximité et l'indépendance.

► Les missions du Comité de Territoire

AGRICULTEURS,
ÉLUS,
STRUCTURES
SOCIOPROFESSIONNELLES



COMITÉS DE
TERRITOIRE
Association
Loi 1901

- **Favoriser** la coopération entre agriculteurs, élus et autres acteurs du territoire pour élaborer et porter un projet agricole de territoire.
- **Participer** à l'élaboration, la validation et la mise en œuvre des procédures locales.
- **Faciliter** l'émergence de projets et d'actions nouvelles liées à l'agriculture, coordonner les initiatives et les projets des groupes, structurés ou non.
- **Ouvrir** à la connaissance et reconnaissance de l'activité agricole par la société civile.

LE CONSEILLER TERRITORIAL

Le conseiller territorial joue un rôle fondamental dans l'élaboration et la vie des partenariats entre les collectivités, le comité territorial et la Chambre d'agriculture de l'Isère. Il assure le lien entre élus et agriculteurs, accompagne l'émergence et la mise en œuvre de projets portés par les agriculteurs, parfois conjointement avec des élus...

Perspectives 2021 :

Mise en place du Point Accueil Projet où le conseiller territorial accueillera tout porteur de projet agricole de son territoire afin de l'orienter vers les personnes susceptibles d'accompagner son projet.

EXPERT

de l'animation et de l'accompagnement de projet, le conseiller territorial intervient sur des champs d'intervention très larges.



ACCOMPAGNATEUR

Il **analyse** les besoins en prenant en compte les spécificités locales, accompagne l'émergence de projets et participe à la mise en œuvre d'actions locales de développement concertées.

FÉDÉRATEUR,

il fait le lien avec les ressources nécessaires au projet (humaines, financières, techniques...)

CATALYSEUR

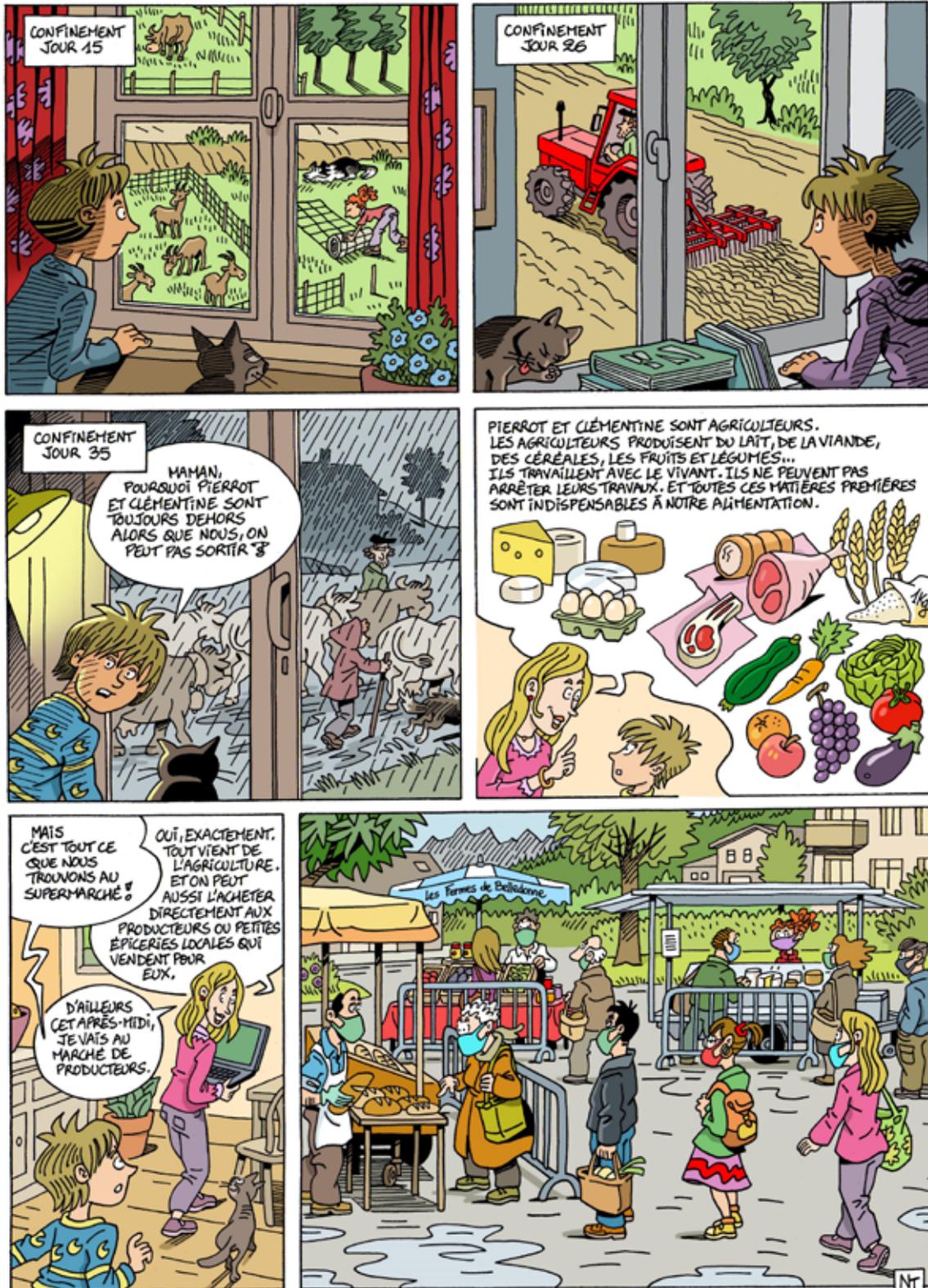
d'énergie, il facilite la mise en œuvre de projets collectifs en étant au plus près de la demande puis en accompagnant les acteurs intéressés dans la construction de solutions.

EXEMPLE D'ACTION PORTÉE EN PARTENARIAT

Elaboration d'une BD destinée à communiquer sur l'agriculture de Belledonne auprès des habitants



Les aventures de Pierrot et Clémentine Paysans de Belledonne



Par tous les temps, avec ou sans confinement, les agriculteurs travaillent sans relâche pour vous nourrir. Merci pour votre fidélité.



**PRODUIRE NOTRE
ALIMENTATION :
ACTIONS MENÉES
DANS NOS
TERRITOIRES**



Étude de l'opportunité d'une filière de farine locale biologique



Point de départ

Volonté des syndicats et collectivités en charge de la gestion de l'eau dans les secteurs du roussillonnais, de Beaurepaire et le bassin versant Valloire Galaure (26) d'encourager le développement de l'agriculture biologique par la création de filières agro-alimentaires locales, génératrices de valeur ajoutée. En 2017, ces collectivités ont commandité, avec l'appui financier de l'Agence de l'Eau, une étude d'opportunité d'une filière de farine biologique locale dans un secteur où les grandes cultures sont dominantes.



Objectifs

Préserver la ressource en eau potable et améliorer sa qualité dans les zones de captage prioritaire par l'augmentation des surfaces cultivées en agriculture biologique.



Etapes du projet

2017-2018

Enquêtes auprès des acteurs de l'aval pour évaluer leurs intérêts, capacités et besoins pour s'engager dans une filière de farine biologique locale. Élaboration de 4 scénari de filières.

2019

Enquêtes réalisées par des étudiants de l'ISARA (école d'ingénieurs agricoles) auprès des agriculteurs pour évaluer leurs freins et motivations et compléments d'enquêtes auprès d'acteurs de l'aval, notamment dans la restauration collective. 2 hypothèses de filière retenues.

Et demain...

Aux acteurs du territoire intéressés par le projet de choisir entre une filière de proximité avec plusieurs intermédiaires ou un collectif de paysans-meuniers.



Résultats

130

ha de blé sont déjà cultivés en agriculture biologique dans les aires d'alimentation de captage d'eau potable du territoire.

120

tonnes de blé meunier bio / an, issues de 40 ha certifiés bio dans le territoire, suffiraient pour initier une filière de farine bio locale.

ÉCONOMIE ENVIRONNEMENT

Pour qui ?

- Pour les agriculteurs d'une part
- Les habitants du territoire

Avec qui ?

- Chambre d'agriculture de l'Isère
- ADABio
- Agribiodrôme

Ils l'ont fait ailleurs :

- Pas d'expériences similaires dans le département mais plusieurs autres exemples ailleurs en France dont l'association d'agriculteurs « Bio Ribou Verdon » créée en 2012 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Choletais.

Contact conseillère territoriale

Marie MALLET
06 61 03 00 38
marie.mallet@isere.chambagri.fr



Pour qui ?

- Les habitants du territoire de la CAPI et communes environnantes,
- Les producteurs du marché de Villefontaine.

Avec qui ?

- La commune de Villefontaine
- Les producteurs du marché de Villefontaine
- Les producteurs locaux des communes et territoires voisins,
- La Chambre d'agriculture de l'Isère

Ils l'ont fait ailleurs :

- Sud Grésivaudan
- Sud Isère

Contact conseiller territorial

Serge CHALIER
07 84 54 98 67
serge.chalier@isere.chambagri.fr



Point de départ

Le marché du samedi de Villefontaine réunit une dizaine de producteurs. Dès l'annonce des mesures de confinement et de la fermeture du marché, la commune a souhaité déployer une alternative en créant un lieu où producteurs et consommateurs pourraient se retrouver en toute sécurité.



Objectifs

- Pouvoir continuer à alimenter les Villards en produits locaux, frais et de saison (en compléments des autres offres)
- Donner la possibilité à des producteurs locaux rencontrant des difficultés à écouler leur production ou ne pouvant vendre à la ferme de trouver en un lieu les consommateurs.



Etapes du projet

Etape 1

Constitution d'un premier groupe d'échanges entre la Chambre d'agriculture, un maraîcher et la commune de Villefontaine.

Etape 2

Prise de contact et constitution d'un cercle restreint de producteurs intéressés par une démarche de Drive fermier.

Etape 3

Le Drive de Producteurs locaux s'est tenu pendant 9 semaines.

Et demain...

La commune sonde ses administrés afin de savoir si la formule Drive s'avérerait être une offre complémentaire à l'existant.



Résultats

6
producteurs
vendant leurs
produits grâce
au Drive

9
semaines de
fonctionnement

200
commandes par
semaine



organisation d'un évènement : «Sur les pas de la ruralité»



Point de départ

Vals du Dauphiné est un territoire rural aux portes de grosses agglomérations. La distance entre les professionnels (agriculteurs, artisans...) est parfois importante, et génère des incompréhensions et tensions de part et d'autre.



Objectifs

Créer un évènement sous forme d'une balade, qui permette la rencontre entre habitants et professionnels du territoire



Etapes du projet

Etape 1

Rencontre avec la commune qui accueille l'évènement pour construire ensemble une boucle de randonnée

Etape 2

Choix concerté du parcours ; des interventions, intervenants et des messages véhiculés ce jour-là

Etape 3

Mise en œuvre de l'évènement (calage des derniers points avec l'ensemble des interlocuteurs)

Etape 4

Préparation des supports de communication et d'un document d'accueil remis aux participants.

Et demain...

Multiplier ce type de rencontres et d'échanges (très forte demande) et poursuivre avec des temps de débat (par exemple en septembre 2020 sur le thème «vers quelle ruralité dans les Vals du Dauphiné»).



Résultats

90 à 150

participants sur les dernières éditions et selon les conditions météorologiques.

Implication

de nouveaux agriculteurs à chaque édition
Forte implication des acteurs locaux dont les communes qui souhaitent accueillir la balade

LIEN SOCIAL ECONOMIE

Pour qui ?

- Citoyens et élus des Vals du Dauphiné.
- Grand public.

Avec qui ?

- Principaux partenaires opérationnels
- Evènement porté par TerraVal'D.
- Le Conseil Municipal
- Associations de la commune
- La Communauté de Communes pour le lien technique.

Ils l'ont fait ailleurs :

- Sud Grésivaudan

Contact conseiller territorial

Thomas BEHAL
04 74 83 99 62
06 89 95 35 47
thomas.behal@isere.chambagri.fr



Pour qui ?

- Agriculteurs du territoire de Vienne Condrieu Agglomération et d'Entre Bièvre et Rhône
- Collectivités locales

Avec qui ?

- Chambre d'agriculture de l'Isère
- Acteurs de la filière fruits
- Chambre d'agriculture du Rhône
- Vienne Condrieu agglomération

Ils l'ont fait ailleurs :

- Sud Grésivaudan
- Sud Isère

Contact conseillères territoriale

Lucie GIRARD
06 48 56 97 59
lucie.girard@isere.chambagri.fr

Marie MALLET
06 61 03 00 38
marie.mallet@isere.chambagri.fr

Rencontre entre les agriculteurs et Alpes Biscuits, entreprise agroalimentaire du territoire.



Point de départ

Lors de l'Assemblée Générale de dissolution du Comité de territoire de l'Isère Rhodanienne, les membres ont souhaité se réunir une dernière fois pour se projeter vers l'avenir de manière conviviale. Ainsi en collaboration avec la Chambre d'agriculture de l'Isère, une visite a été organisée au sein de l'entreprise Alpes Biscuits à Estrablin sur un thème d'actualité : les circuits de proximité et l'agriculture biologique.



Objectifs

- Découvrir une entreprise du territoire valorisant céréales, fruits, produits laitiers et oeufs et sa stratégie de développement
- Développer des partenariats avec des agriculteurs locaux.



Etapas du projet

Etape 1

Prise de contact avec les entreprises agro-alimentaires et potentiellement intéressées par de l'approvisionnement local

Etape 2

Organisation de la visite chez Alpes Biscuits pour un groupe d'agriculteurs intéressés

Etape 3

Visite : présentation de l'entreprise, visite de l'atelier de production et échanges entre les participants sur les opportunités d'approvisionnement de l'entreprise par des producteurs locaux.

Et demain...

- Opportunité de nouveaux partenariats entre les producteurs, Alpes Biscuits et la collectivité pour la restauration collective.
- Visite d'autres entreprises locales en lien avec l'activité agricole



Résultats

2014

Ouverture d'une deuxième unité de production à Estrablin

20

l'entreprise emploie une vingtaine de personnes sur ses 2 sites : Estrablin et Lathuile

14

participants à la visite



Accompagnement concerté d'un projet agricole et alimentaire innovant.



Point de départ

Deux agriculteurs élevant des chèvres dans un village de la Bièvre souhaitent développer la transformation et la vente directe aux consommateurs, mais leurs locaux actuels et les possibilités d'évolution ne le leur permettent pas.



Objectifs

L'objectif principal de ce projet est de délocaliser des bâtiments agricoles (production, transformation et commercialisation) pour permettre une évolution de cette ferme dans son environnement et en concertation avec les l'ensemble des acteurs concernés.



Etapes du projet

Etape 1

Evolution des documents d'urbanisme (PLUi) avec la commune et la communauté de communes pour proposer un site d'implantation au projet

Etape 2

Formalisation du projet avec les agriculteurs dans son contenu à la fois technique, économique, réglementaire, humain...

Etape 3

Dépôt du permis de construire et montage des partenariats financiers

Etape 4

Validation du permis de la chèvrerie.

Et demain...

A horizon 2/3 ans, la commune pourra valoriser cette expérience « pilote » à l'échelle du territoire. Les agriculteurs auront un outil de travail performant. Cet accompagnement contribue à dynamiser l'offre agricole et alimentaire des producteurs locaux de Bièvre Isère.



Résultats

Mobilisation

de services techniques partenaires (communauté de communes et Chambre d'agriculture) comme gage de réussite de l'avancée du projet. Mobilisation qui a permis d'appeler des sources de financements complémentaires

LIEN SOCIAL ECONOMIE ENVIRONNEMENT TECHNIQUE

Pour qui ?

- Une exploitation agricole souhaitant diversifier ses activités avec de la transformation fromagère et de la vente directe.

Avec qui ?

- La commune de Saint Agnin sur Bion
- Bièvre Isère Communauté,
- Les services bâtiment
- Chambre d'agriculture de l'Isère

Ils l'ont fait ailleurs :

- Vals du Dauphiné
- Belledonne
- Oisans

Contact conseillère territoriale

Océane AMORIC
04 74 83 25 18
06 61 02 76 78
oceane.amoric@isere.chambagri.fr



Développer la production de légumes de plein champ pour le territoire

Pour qui ?

- Les agriculteurs

Avec qui ?

- Chambre d'agriculture de l'Isère



Point de départ

Aujourd'hui, les légumes tels que les pommes de terre et les courges sont très recherchés par les filières locales : vente directe, mais aussi et surtout la restauration collective, les plateformes de commercialisation, les magasins spécialisés ou les grandes surfaces.

En Isère, la production de ces légumes qui n'est actuellement pas suffisante pour satisfaire la demande, que ce soit en produits issus de l'agriculture biologique ou conventionnelle.

Le travail du Pôle alimentaire est de mettre en adéquation l'offre et la demande de produits locaux.



Objectifs

Répondre à la demande locale non satisfaite de produits de consommations courantes telles que les pommes de terre.



Etapes du projet

Etape 1

Premières réflexions d'un groupe d'agriculteurs sur cette problématique.

Etape 2

Proposition accompagnement technique de la Chambre d'agriculture et information sur la commercialisation (PAIT) auprès des agriculteurs

Et demain...

Lever les obstacles fonciers, matériels et de main d'oeuvre.

Résultats

100
agriculteurs
informés

5
ont participé

1
agriculteur inscrit
à la Marque
« IsHere »

Contact conseillère territoriale

Béatrice CHENET
07 78 81 86 60
beatrice.chenet@isere.chambagri.fr



La semaine du goût et le marché du goût : événements incontournables pour valoriser les produits locaux



Point de départ

Depuis plus de 15 ans, les producteurs du territoire participent à l'événement national de la semaine du goût afin qu'enfants et adultes fassent le lien entre alimentation et production de denrées.



Objectifs

- Sensibiliser le jeune public aux produits locaux
- Promouvoir et découvrir des produits locaux



Etapes du projet

Etape 1

Définition avec les partenaires de la thématique de la semaine, du contenu des ateliers et des producteurs présents sur le marché

Etape 3

Communication, inscription des producteurs pour le marché

Etape 5

Bilan de la semaine

Etape 2

Communication et inscription des écoles et des communes du territoire

Etape 4

Organisation et coordination des ateliers et du marché

Et demain...

Poursuivre cette semaine du goût et lui donner un rayonnement plus important et au-delà du territoire !



Résultats

546

élèves ont participé aux ateliers en 2019

15

une quinzaine de producteurs présents sur le marché en 2019

LIEN SOCIAL ECONOMIE ENVIRONNEMENT

Pour qui ?

- Pour les élèves de maternelle et de primaire.
- Le grand public (pour le marché),
- Les exploitants agricoles du territoire et des territoires voisins, et les collectivités.

Avec qui ?

- Comité territoire Sud Grésivaudan
- Espace Nature Isère
- Le Grand Séchoir
- Le couvent des Carmes
- Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
- Les Fruits Retrouvés
- Chambre d'agriculture de l'Isère

Contact conseillère territoriale

Elodie LEMIERE

06 81 44 95 53

elodie.lemiere@isere.chambagri.fr



Création d'un magasin de producteurs sur la zone commerciale de Comboire

Pour qui ?

- Les agriculteurs qui vendent leurs produits
- Les consommateurs du territoire

Avec qui ?

- Chambre d'agriculture de l'Isère
- Grenoble Alpes Métropole
- Département de l'Isère
- Région Auvergne-Rhône Alpes
- Union Européenne

Ils l'ont fait ailleurs :

- La ferme de Bonne à Grenoble
- Délices des Champs à Saint-Siméon-de-Bressieux
- Un p'tit bout de Chartreuse à Coublevie en 2018 (pays Voironnais)

Contact conseillère territoriale

Mélanie HOVAN
06 50 24 01 24
melanie.hovan@isere.chambagri.fr



Point de départ

Des agriculteurs répartis sur l'ensemble du département de l'Isère souhaitent vendre ensemble leurs produits aux consommateurs de l'agglomération grenobloise.



Objectifs

Organiser un nouveau débouché en mutualisant un outil de vente et répondre à la demande de produits locaux.



Etapas du projet

Etape 1

Première réunion du groupe initiateur

Etape 2

Structuration du groupe et étude de faisabilité commerciale

Etape 3

Recherche de financements et réalisation de travaux.

Et demain...

Automne 2020 : ouverture du magasin



Résultats

14
producteurs
associés en
SARL

146
m2 de local

2
emplois créés
à l'ouverture

3
exploitations
ont leur activité
confortée



Renforcer le lien producteurs-consommateurs avec une carte interactive sur le web

LIEN SOCIAL ECONOMIE



Point de départ

Le Parc de Chartreuse est régulièrement interpellé par des habitants et des touristes qui cherchent où se fournir en produits locaux. Il s'est doté pour y répondre d'une application web de géolocalisation.



Objectifs

- Apporter une information cartographique la plus complète possible sur les exploitations pratiquant la vente à ferme, les marchés de détails et les magasins de produits locaux.
- Disposer d'un outils où les agriculteurs peuvent facilement mettre à jour les informations qui les concernent.



Etapes du projet

Etape 1

Contact des producteurs en vente à la ferme, recensement des marchés et points de vente en circuits courts

Etape 3

Échanges avec des intercommunalités sur la mise en synergie de l'outil du Parc avec les sites des collectivités.

Etape 5

Essaimage de l'application vers d'autres territoires

Etape 2

Formation des agriculteurs à la saisie et l'actualisation des informations.

Etape 4

Communication auprès des acteurs du tourisme et des communes

Et demain...

Créer des liens avec le Système d'Information du réseau des Chambres d'agriculture pour créer de nouvelles applications



Résultats

2018

en service depuis 2018

350

lieux de vente géoréférencé

Pour qui ?

- Le grand public

Avec qui ?

- Parc naturel régional de Chartreuse

Ils l'ont fait ailleurs :

- Parc du Vercors,
- Communauté de Commune du Grésivaudan, Cœur de Savoie, Lac d'Aiguebelette
- Carte Covid Chambre d'agriculture de l'Isère

Contact conseiller territorial

Laurent FILLION

04 27 85 82 88

06 61 02 67 98

laurent.fillion@isere.chambagri.fr



Maintenir le potentiel de production de qualité sur Belledonne

Pour qui ?

- Les agriculteurs de montagne

Avec qui ?

- ADABEL : Association pour le Développement de l'Agriculture de BELle donne
- Grésivaudan



Contact conseiller territorial

Thibault BOUCHER
06 61 02 62 97
thibault.boucher@isere.chambagri.fr



Point de départ

Le territoire de Belledonne est depuis des années un espace qui tend à se refermer. De ce fait, les espaces de pâture et de fauche diminuent, et avec eux la capacité d'alimentation des troupeaux en fourrage. L'autoproduction du fourrage comme apport principal aux troupeaux est le fondement des systèmes de production de montagne, et l'engagement du réseau des Fermes de Belledonne vis-à-vis des consommateurs.



Objectifs

- Déterminer les actions à réaliser pour maintenir les espaces ouverts, plutôt qu'avoir à les rouvrir régulièrement. S'impliquer l'ensemble des acteurs concernés



Etapes du projet

Etape 1

3 ateliers de travail avec les agriculteurs pour identifier toutes les causes de l'enfrichement des espaces agricoles et les pistes d'actions pour lutter contre ce phénomène.

Etape 2

Rédaction d'un plan d'action et d'un budget

Etape 3

Mise en œuvre par les exploitants et les collectivités locales (communes et interco).



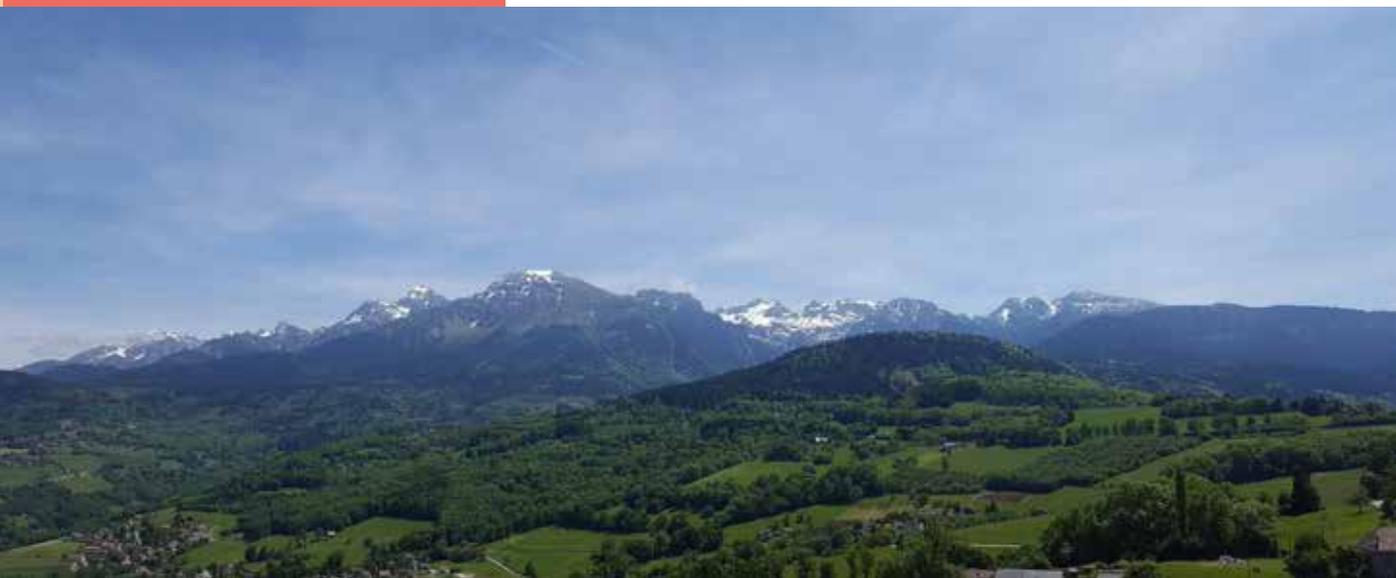
Résultats

7

exploitants pour
construire le projet

1

financement de la
collectivité pour une
étude si nécessaire



Marque Producteurs de l'Oisans®



Point de départ

La marque Producteurs de l'Oisans a été créée par un groupe d'agriculteurs en 2015 afin de mettre en avant une production valorisant les ressources du territoire (valorisation importante de l'herbe dans l'alimentation des animaux et utilisation de l'abattoir de Bourg d'Oisans).

Ils souhaitent aujourd'hui aller plus loin dans leurs engagements définis dans le cahier des charges.



Objectifs

Faire évoluer le cahier des charges pour s'engager encore plus sur la part de l'herbe dans l'alimentation et sur son origine Oisans.



Etapas du projet

2004

Réflexion partagée sur le besoin de se rassembler sous une bannière commune

2007

Dépôt de la marque à l'INPI.
intégration du cahier des charges
Bienvenue à la Ferme dans les engagements des adhérents.

Tous les ans

Mise à jour plaquettes de diffusion, outils marketing, prise en charge par l'APAO des visites de suivi/contrôle, d'une partie de la cotisation des adhérents à BAF

2005

Création d'outils de communication et engagement des producteurs dans le cahier des charges

2019

Révision de la charte

Et demain...

Révision de la convention de l'offre des buffets pour intégrer des clauses environnementales, sociétales



Résultats

8

adhérents en 2020

Prestation

buffets/goûter lors de grands événements (salon des professionnels du tourisme, Montain Planet, diverses Assemblées Générales d'associations, inaugurations ...

LIEN SOCIAL

Pour qui ?

- Les habitants
- Les touristes

Avec qui ?

- Les agriculteurs du territoire engagés dans la démarche APAO
- Chambre d'agriculture de l'Isère

Ils l'ont fait ailleurs :

- Chartreuse
- Voironnais

Contact conseillère territoriale

Sonia COIN
04 76 20 68 44
06 98 02 08 75
sonia.coin@isere.chambagri.fr



Pour qui ?

- Les habitants du territoire
- Les producteurs du marché de Mens

Avec qui ?

- SITADEL : Sud Isère Territoire Agricole et Développement Local
- Producteurs du marché de Mens

Ils l'ont fait ailleurs :

- Sud Grenoblois
- CAPI



Contact conseiller territorial

Hervé WEISBROD

04 76 20 68 82

06 89 95 35 53

herve.weisbrod@isere.chambagri.fr

Mise en place d'une plateforme web de vente de produits locaux



Point de départ

Le marché hebdomadaire de Mens regroupe entre 15 et 20 producteurs locaux. Dès l'annonce de la fermeture de ce marché pendant le confinement, les producteurs du Trièves et de Matheysinne ont souhaité trouver une alternative pour vendre leurs productions et permettre aux habitants de se fournir en produits locaux.



Objectifs

Mettre en place une plateforme de vente directe avec livraison des produits dans les lieux fixes.



Etapes du projet

17 mars
Début du confinement

9 avril
Extension de l'outil sur la commune de Monestier de Clermont et première livraison.

2 avril
Mise en ligne de mangerlocal-sudisere, et du site internet

Et demain...

Réflexion sur la possibilité de regrouper les achats et les livraisons et rendre le paiement plus simple.



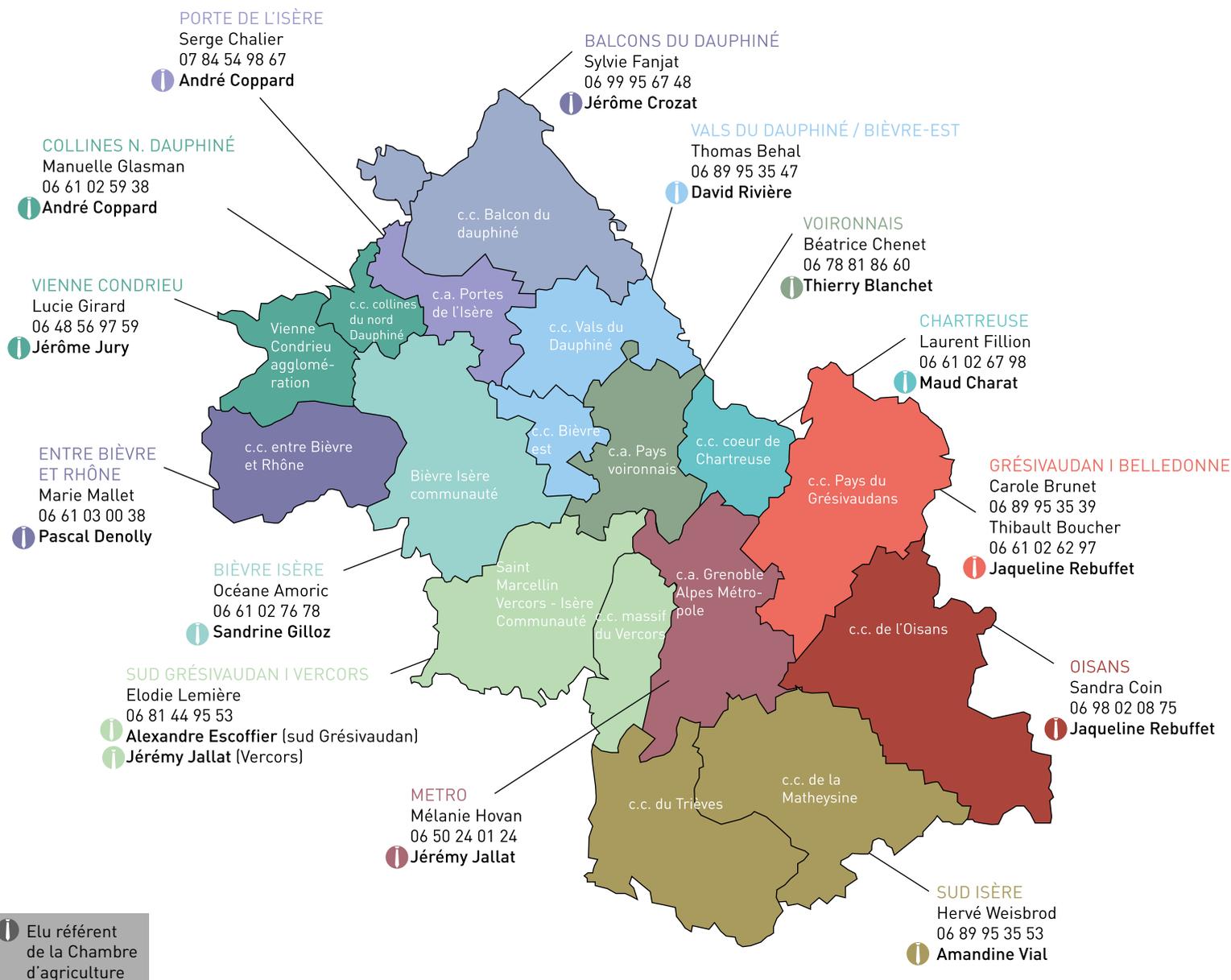
Résultats

50
paniers vendus à la première livraison

115 et 120
paniers par semaine au coeur de la période. Une trentaine de producteurs concernés



Vos interlocuteurs techniques et politiques sur le territoire



Avec le soutien de :



Equipe territoire : Manuelle Glasman - 06 61 02 59 38

Chambre d'agriculture de l'Isère
40 Avenue Marcelin Berthelot CS 92608 - 38036 Grenoble cedex 2
04 76 20 68 68 | accueil@isere.chambagri.fr

réalisons **nos talents**
l'agriculture de demain

www.isere.chambres-agriculture.fr |